



DECLARATION LIMINAIRE

CTL
23 janvier 2020

Madame la Présidente,

Comme chaque début d'année, lors du premier CTL, les vœux de la direction locale aux agents de la DRFIP 67 se résument en deux mots : suppressions et restructurations.

Cette année encore, nous ne pouvons que dénoncer ces nouvelles suppressions d'emplois qui affaibliront encore un peu plus les services et le service public républicain.

Comme notre ministre, vous vous gargarisez, noir sur blanc, d'un volume de suppressions à son plus bas depuis la création de la DGFIP comme s'il était possible de s'en satisfaire et de s'en réjouir.

1500 emplois supprimés en 2020, dont 13 dans le Bas-Rhin (1 IDIV CN, 4 B et 8C), 1800 en 2021 et 1600 en 2022, ce n'est ni anodin ni une peccadille !

Surtout dans un contexte où les services sont déjà exsangues !!

A cela, dans notre département, s'ajoute la plaie des vacances d'emploi dues à l'absence de recrutement de la DGFIP à hauteur des emplois budgétaires.

Mais, apparemment, la situation ne semble pas déjà assez compliquée puisque vous jouez aux chaises musicales avec l'implantation des emplois. Par exemple, vous prenez l'emploi d'IDIV CN en provenance de la Trésorerie de Villé pour compenser la perte d'1 inspecteur à la Trésorerie de Sélestat qui finance la création de l'emploi de CDL de Saverne...Le moins que l'on puisse dire c'est qu'il s'agit d'une gestion qui laisse à désirer quant à sa justification et qui peut inquiéter l'ensemble des collègues quant à l'avenir de leur poste.

De même, pourquoi le SIE Strasbourg Ouest et le SIP-SIE Saverne servent-ils à renforcer l'EDR ?

Nous soulignons également, mais c'est votre choix, que certains services restructurés, comme le SIP Strasbourg, la Trésorerie de Truchtersheim, le PCE de Molsheim perdent un emploi...

Car effectivement, ces nouvelles suppressions se déroulent concomitamment à la mise en place du NRP, désormais « en marche », alors qu'il n'est pas encore validé.

Tout au long des 8 derniers mois, nous vous avons dit tout le bien que nous pensions de cette géographie revisitée qui condamnera à terme nos métiers, nos services, nos conditions de travail et l'articulation de nos vies familiales avec la vie professionnelle, dans le seul but de réduire les dépenses publiques de l'Etat, au détriment du service public républicain et du pacte social.

En premier lieu, sur les restructurations proposées, nous souhaitons rétablir une vérité.

Dans un CTL précédent, vous avez justifié l'installation du Foncier à Molsheim pour répondre à la demande du Ministre Darmanin de démétropoliser un service et justifier le départ du PCE de Molsheim parce qu'il fallait bien faire de la place à Molsheim. Ce sont textuellement vos mots !

Jamais, comme vous l'indiquez dans vos fiches de présentation, pour « faciliter les liaisons entre les composantes et développer les synergies entre elles » (pour le Foncier) ou « mieux faire face aux

questions d'expertise et mieux répondre aux objectifs de contrôle et de programmation au travers d'une plus grande mutualisation et d'une spécialisation croissante des agents ».

Ensuite, le moins que l'on puisse dire, c'est que les projets de transferts des PTGC, du PELP et du PCE de Molsheim sont présentés dans la précipitation, l'approximation et l'improvisation, alors même qu'ils ont été soumis pour avis au CHSCT du 20 janvier...

Ainsi, alors que ces transferts sont théoriquement effectifs au 1^{er} janvier, les collègues concernés, qui devront effectuer éventuellement une demande de mutation nationale ou locale, ne savent même pas où ils pourraient être installés physiquement, puisqu'il n'y a aucun plan, sans avoir la certitude que la centaine d'agents du nouveau CFP de Molsheim pourront être installés dans de bonnes conditions, ni comment fonctionneront les services fusionnés, ni avec quelles conditions de travail...

Avec cette première marche du NRP, vous commencez à percevoir les difficultés engendrées par la boîte de pandore que vous avez ouverte, alors que nous vous en avons alerté bien en amont :

- les collègues du PCE, vous le savez depuis le début, sont opposés à leur rapatriement manu militari à Strasbourg, pour des problématiques, voire des impossibilités, de vie personnelle, sachant qu'il y a au moins 1h de bouchons quotidiens pour entrer dans Strasbourg
- alertés par FO DGFIP 67, et non pas informés par la direction..., les géomètres n'ont pas l'obligation de faire une demande de mutation nationale et pourront être maintenus dans leur commune d'affectation locale. Beaucoup ne suivront pas !
- les collègues du PELP, déjà en grande souffrance professionnelle depuis plusieurs années, s'interrogent très fortement pour ce qui est de suivre la mission, dans des conditions et avec des effectifs qu'ils ne connaissent pas, et sont pour le moins extrêmement inquiets.

Vous indiquez que le CFP de Molsheim est accessible en transports en communs. La belle affaire ! Mais tout le monde n'habite pas dans le quartier strasbourgeois Vosges-Contades !

Encore faut-il habiter dans une commune où il y a une gare !

Encore faut-il ne pas avoir de changement de train en gare de Strasbourg !

Encore faut-il, si on prend sa voiture, ne pas à avoir à traverser Strasbourg et ses bouchons du Nord au Sud !

Encore faut-il ne pas avoir à emmener ses enfants le matin à la crèche, chez la nounou ou à l'école, et ne pas avoir à aller les chercher le soir !

Sinon votre journée, votre semaine et votre vie se transforment en parcours du combattant !!

Avec 21 collègues sur 34, soit 62%, qui s'éloignent de leur domicile, pour par exemple un éloignement pour l'un d'eux, de 60 km, soit 120 km aller-retour, comment pouvez-vous vous attendre à ce que les collègues suivent leur mission, à laquelle ils sont pourtant tous attachés ?

Nous vous rappelons l'engagement du Ministre, et le vôtre, moult fois répété, qu'aucun agent ne sera obligé de suivre la mission et pourra rester sur sa commune d'affectation, avec une autre mission et si un service DGFIP existe !

Outre notre opposition totale au plan Darmanin, nous réaffirmons :

- notre opposition totale au gel du point d'indice, annoncé au moins jusqu'en 2022
- notre opposition totale à la loi Dussopt de Transformation de la Fonction publique, outil de destruction du Statut général et des statuts particuliers et outil de précarisation de la Fonction publique
- notre opposition totale au projet de loi Macron/Delevoye sur les retraites qui retardera l'âge de départ en retraite et diminuera les montants des retraites versées.